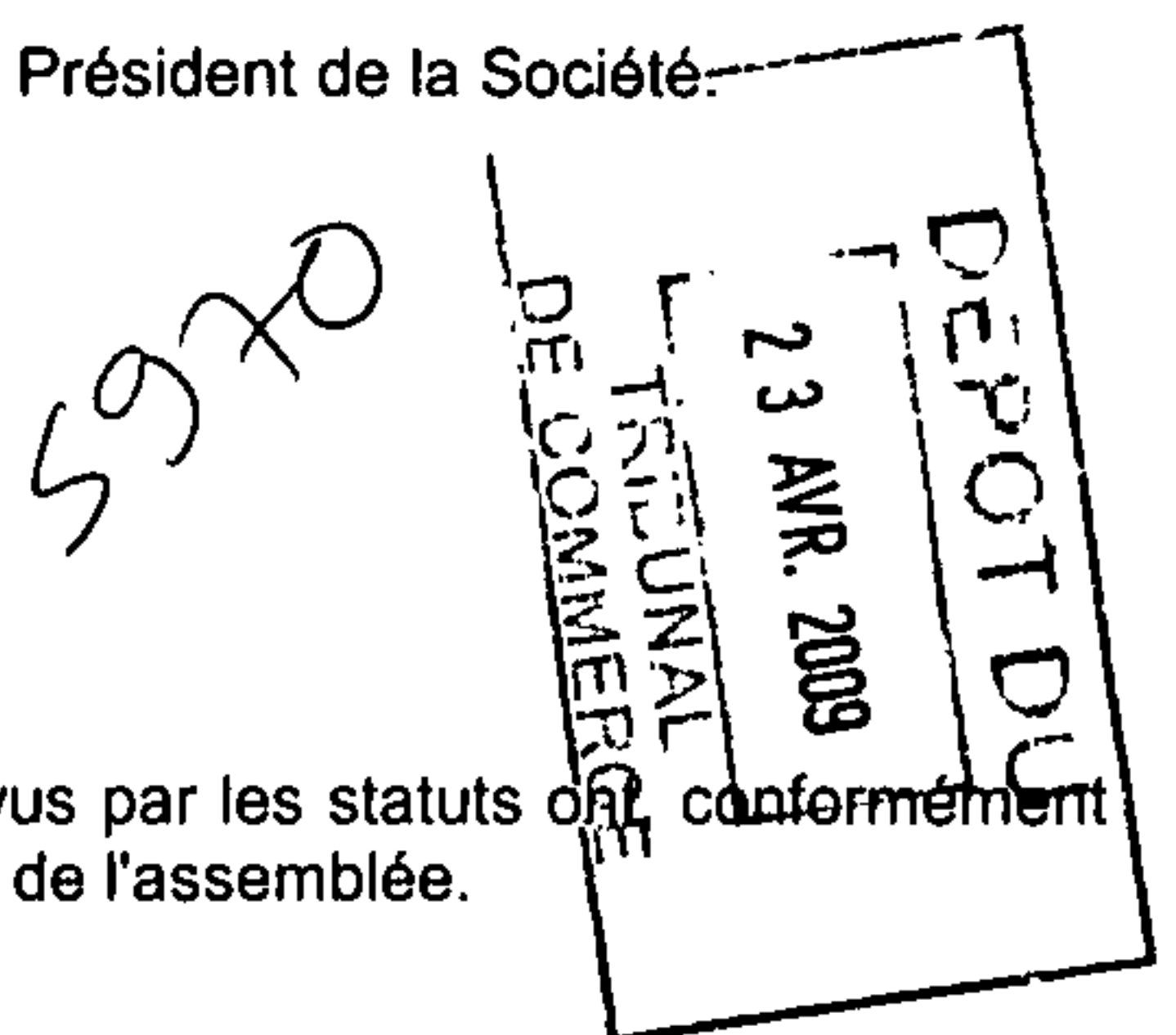


08B M7-1

DB-30.12.26
— 4, CH

MAZARS ET GUERARD dont le siège social est situé Exaltis, 61, rue Henri Regnault, 92 075 La Défense Cedex



La société MAZARS ET GUERARD est nommée pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Le commissaire aux comptes titulaire a fait savoir à l'avance qu'il acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIÈME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Didier CARDON, de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant de la Société :

Monsieur Guy ISIMAT MIRIN, demeurant 61, rue Henri Regnault 92075 La Défense Cedex.

Monsieur Guy ISIMAT MIRIN est nommé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Le commissaire aux comptes suppléant a fait savoir à l'avance qu'il acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIÈME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11h59.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par l'Associé Unique.

L'Associé Unique
SOCIETE FRANCAISE D'EOLIENNES
Représenté par Monsieur Jean-François ROSADO



Le Président
Monsieur Jean-François ROSADO

